

je n'ai jamais vu cette lettre ; je n'en ai jamais entendu parler par aucun évêque, ni par qui que ce soit en leur nom.

Veuillez me comprendre, cette prétendue lettre pastorale et les prétendues négociations sont les sources d'où ont coulé toutes les erreurs qui sont la cause du malentendu que nous nous efforçons d'expliquer. J'ai déjà nié d'une manière formelle et explicite l'existence de négociations entre le gouvernement et moi ; je nie d'une manière aussi formelle et aussi explicite l'existence ou le projet d'une lettre pastorale que Nos Seigneurs les Evêques devaient signer avant les élections ; je ne connais rien de ce document, en autant, du moins, que les évêques sont concernés.

Comme vous, comme bien d'autres, j'ai entendu parler de cette prétendue lettre, on est venu m'en entretenir, on m'en a écrit. Les uns demandaient la chose comme un remède efficace, d'autres, au contraire, y voyaient un danger ; je sais qu'on en a parlé à Montréal, à Québec, Ottawa et ailleurs ; néanmoins, il faut bien convenir, monsieur, qu'une fausse affirmation ne devient pas vraie à force d'être répétée, même en pleine tourmente électorale. Je ne suis pas surpris que vous ayez cru à l'existence de ce prétendu document. Néanmoins, pour ma part, je suis encore à apprendre que l'idée d'une pareille lettre soit venue à l'esprit d'un seul évêque canadien, y compris votre serviteur. Il m'est donc facile de répondre à la demande que vous me faites : « Pourquoi la lettre pastorale en question ne fut-elle pas lue et ne fut-elle pas signée ? » Elle ne fut pas lue parce qu'elle n'existait pas ; elle ne fut pas signée pour la même raison ; elle n'a jamais vu le jour, comme lettre pastorale. Pourtant, m'objecterez-vous, monsieur, une lettre a été écrite, a été vue, a été lue ; preuve, ce qu'écrivait le Rév. Père Gendreau au *Canada*, en date du 24 mai, 1893. Oui, monsieur, l'affirmation du Rév. Père ne laisse aucun doute sur le fait que *quelqu'un* a écrit une lettre, qu'il prétendait devoir être signée par les évêques. Je vous avoue que grande a été ma surprise, en apprenant en 1893 que les choses avaient été si loin en 1891, et cela à l'insu de l'épiscopat que l'on mettait en scène sans son autorisation. Je vous le répète, monsieur, je ne sache pas que les évêques canadiens aient jamais songé à la lettre qu'on leur prête l'intention d'avoir voulu publier avant les élections de 1891. La seule lettre collective des évêques en 1891 est celle qui a été publiée après les élections et qui, par conséquent, ne pouvait pas avoir été rédigée ni émise pour influencer le vote populaire.

On a été jusqu'à confondre la prétendue lettre pastorale avec la pétition que tout l'épiscopat canadien a adressée au Gouverneur-Général en conseil.

VOS PROVOCATIONS.

A la fin de votre lettre du 5 juillet, vous me dites : « Je ne vous ai ni provoqué, ni surtout calomnié..... J'ai accusé les ministres qui vous ont trompé..... Je regrette que vous comptiez, comme vous étant destinés, des coups que je porte à des hommes qui n'ont d'autre souci, en cette affaire des écoles, que d'échapper aux responsabilités qui leur incombent et de se faire un bouclier de votre robe épiscopale. »

Je n'ai ni mission, ni désir d'entrer en lutte avec vous ou qui que ce soit pour défendre les ministres, c'est leur affaire ; mais permettez-moi d'ajouter que c'est un peu la mienne de me défendre moi-même. Il faut que vous ayez perdu la mémoire de ce que vous avez dit, pour pouvoir écrire : « Je regrette que vous comptiez comme vous étant destinés, des coups que je porte